

Tech Hao, Tsien, *L'Enseignement supérieur et la recherche scientifique en Chine populaire*, Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris, 1971, 157 p.

Jean-René Chotard

Volume 5, numéro 1, 1974

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/700408ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/700408ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Chotard, J.-R. (1974). Compte rendu de [Tech Hao, Tsien, *L'Enseignement supérieur et la recherche scientifique en Chine populaire*, Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris, 1971, 157 p.] *Études internationales*, 5(1), 153–154. <https://doi.org/10.7202/700408ar>

rapports plus juridiques que politiques, la précision dans la terminologie et l'analyse est un apport sérieux à la compréhension du fédéralisme qui retient depuis quelque temps l'attention comme solution politique du problème du nationalisme ou de la nécessité d'une certaine répartition des pouvoirs et des compétences. Ce sont les États-Unis et la République fédérale allemande qui tombent dans cette seconde catégorie alors que l'URSS, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie, l'Inde et le Canada sont analysés comme cas typiques de la première.

Tous les rapports ont eu pour tâche non seulement l'analyse du fédéralisme dans les pays respectifs, mais aussi une tentative d'arriver à une définition globale du phénomène. Malheureusement, cette seconde tâche ne fut pas remplie et chaque rapport représente un examen du caractère spécifique du fédéralisme étudié. Au cours du colloque la question fut soulevée; mais le résumé de John Hazard est trop bref et indique seulement qu'il existait une division parmi les participants. Tous étaient cependant d'accord sur un point: la tendance de tout fédéralisme vers la centralisation du pouvoir. Il y avait aussi une majorité qui préconisait le manque de précision dans la définition du concept de pouvoirs réservés (*reserved powers*) afin de permettre une plus grande flexibilité pour accommoder les besoins des sociétés en changement.

Quant aux rapports eux-mêmes, ils sont d'une valeur inégale. Mais ceci reflète aussi le fédéralisme présenté. Konrad Zweigert dans son bref rapport sur l'Allemagne fédérale indique que ce qui caractérise ce fédéralisme non ethnique, c'est que la législation est une compétence fédérale alors que l'administration est celle des *Laender*. Il constate qu'il y a une tendance vers l'uniformisation des conditions dans le secteur public et que les *Laender* pratiquent le fédéralisme coopératif, pour atteindre cette uniformisation. Si ceci milite en faveur d'un État centralisé plutôt que d'une fédération, l'auteur ajoute que le fédéralisme est considéré aujourd'hui comme une assurance de la liberté politique du peuple. Le rapport d'Edward McWhinney sur le Canada est une étude historique et analytique, centrée surtout sur l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. L'auteur met aussi l'accent sur le rôle du système judiciaire, surtout sur le rôle de la Cour

suprême du Canada qui, depuis 1949, tranche les conflits constitutionnels, et ceci généralement en faveur du fédéral, contrairement à la pratique du Comité judiciaire du Conseil Privé (britannique) qui, auparavant, défendait davantage les provinces. Néanmoins, conclut l'auteur, notre fédéralisme est un fédéralisme pluraliste. Kenneth Karst dans son rapport sur les É.-U. examine les legs de la jurisprudence anglaise, le développement des compétences juridiques des États, puis la nécessité d'une certaine uniformisation à travers le pays. L'importance de la Cour suprême dans la révision judiciaire est aussi examinée. Les rapports de R. Kahn sur l'Inde, de V. Knapp sur la Tchécoslovaquie, de V. M. Tchikvadze sur l'URSS et de M. Jovicic sur la Yougoslavie sont avant tout des rapports descriptifs de leur fédéralisme respectif, de la division des pouvoirs entre le fédéral et les unités fédérales, et des rapports constitutionnels entre ceux-ci. Il faut noter aussi l'intéressant annexe au rapport yougoslave de J. Djordjevic qui donne une analyse politique de la notion du fédéralisme en Yougoslavie.

Ce livre écrit en anglais et en français est utile tant pour son apport analytique que pour son apport descriptif.

Stanislav KIRSCHBAUM

Science politique,
Collège Glendon,
York University

TCHE HAO, Tsien, *L'Enseignement supérieur et la recherche scientifique en Chine populaire*, Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris, 1971, 157p.

Dans un livre sur l'enseignement et la recherche scientifique en Chine populaire, M. Tsien Tche hao aborde une question délicate. En effet, la documentation originale, quoiqu'abondante, est très éparse, et surtout elle laisse de côté les informations statistiques. L'auteur étudie en conséquence la structure et l'organisation de l'enseignement beaucoup plus que les effectifs de chercheurs. D'emblée, il aborde son sujet avec sympathie et sa rigueur n'exclut pas quelquefois l'admiration.

La préoccupation d'une recherche scientifique en Chine apparaît avec la révolution natio-

naliste et républicaine de Sun Yat-sen, mais les difficultés internes du pays empêchent tout développement significatif de celle-ci avant les années 1950. L'auteur esquisse, à partir de ce moment, un découpage en périodes qu'il divise en quatre époques successives. De 1949 à 1957, domine un modèle de type soviétique. En 1958 et 1959, en même temps que le « Grand Bond en Avant », se développe une première tentative de voie chinoise originale. Son échec relatif amène, entre 1960 et 1963, une période de consolidation. Puis, de 1964 à 1970, après la fin de toute influence soviétique, les autorités organisent un système proprement chinois.

Les unités d'enseignement et de recherche peuvent être d'anciennes universités ou de nouveaux instituts, mais ils se caractérisent par une organisation originale. Les Chinois, en effet, cherchent à ne pas séparer des domaines qui, en d'autres systèmes politiques et éducatifs sont autonomes. Pour lier théorie et pratique, ils annexent des ateliers d'expérimentation aux laboratoires de recherche. De la même manière, ils maintiennent souvent une relation entre éducation et travail productif. À cette fin, beaucoup d'universités et d'établissements scolaires de niveau supérieur possèdent des ateliers de fabrication ou des fermes expérimentales. Leurs productions aident à financer des instituts qui, de cette façon, ne sont pas entièrement à la charge de l'État.

Le régime des études, quoique rigoureux, permet une grande souplesse car il est prévu un large accès des universités et des laboratoires aux ouvriers. Les Chinois agissent ainsi pour deux raisons. Dans un but pratique, d'abord, ils cherchent à multiplier les techniciens pour une société qui a plus besoin d'ouvriers qualifiés que de chercheurs émérites. Ils poursuivent en second lieu un objectif politique. Comme le proclame un slogan « Il faut être rouge et expert ». Le passage fréquent de travailleurs manuels dans les laboratoires, et corrélativement l'envoi des scientifiques aux champs ou dans les ateliers, aident à empêcher tout cloisonnement social. Les Chinois veulent éviter la formation d'une nouvelle classe de gens séparés du peuple.

Ces considérations politiques entraînent un certain nombre de conséquences. Le recrutement des étudiants s'effectue sur la base de critères académiques et politiques. La direction

des instituts et des universités appartient à des comités qui siègent aussi dans les instances du parti. Les activités universitaires prévoient dans l'emploi du temps, des périodes consacrées à la discussion politique. Enfin, le souci de réflexion théorique a réduit le fossé traditionnel entre sciences naturelles et sciences sociales (dénominations chinoises pour les sciences exactes et les sciences humaines). Les scientifiques s'adonnent aussi à des études philosophiques.

Toutes ces tendances, nettement affirmées avant 1966, ont été accrues encore par la Révolution culturelle qui les a systématisées.

L'auteur conclut de manière fort intéressante en signalant que l'incompréhension de maints Occidentaux tient à leur incapacité à penser selon d'autres modèles que ceux de la société occidentale. Réalisant une expérience politique originale, les Chinois ont aussi mis au point un modèle de développement particulier. En même temps, ils dégagent dans la recherche scientifique une voie adaptée à leurs besoins. Il peut paraître bizarre de voir mélanger le vocabulaire des sciences et de la politique comme dans cet article sur « la dialectique matérialiste dans l'analyse de la structure moléculaire » (p. 120), mais les chercheurs qui mêlent ces notions ont aussi pu mettre au point, en 1970, le premier satellite artificiel chinois.

Jean-René CHOTARD

Histoire,

Université de Sherbrooke

SEGUIN, Robert-Lionel et collaborateurs,
Ethnologie québécoise I, Cahiers du
Québec, Montréal, 1972, 201p.

Ethnologie québécoise I est un recueil de sept articles sur l'art populaire, les fleurs artificielles, la médecine populaire, le voyageur, les chaises, le curé et la teinturerie au Québec. Les différents articles trouvent leur unité autour du thème de l'art populaire, car certains prennent leurs sources dans la chanson ou la littérature et les autres traitent d'un art populaire.

Dans la préface, Robert-Lionel Séguin souligne à juste titre que la parution de ce livre « marque un important tournant dans la recherche ethnographique au Québec »; il s'inscrit